

XVIIe siècle

Ostracisme : parti-pris d'exclusion à l'égard de variantes de la langue, propres à certains groupes sociaux.

Prestige linguistique : le fait que la langue utilisée dans certains groupes sociaux jouit d'un prestige plus ou moins grand.

Vaugelas : académicien, lexicographe et grammairien; n'intéressé qu'à la langue de la noblesse.
"la plus saine partie de la nation"

Prestige et aveuglement scientifique

Latin classique vs. Latin vulgaire

- on l'étudie
- populaire
- était la variété haute
- basse du français

Francien : à cause du prestige de la langue parisienne, certains grammairiens développent à la fin du XIXe siècle la théorie que le français moderne dérive du parisien du Moyen Âge, ils leurs appellent francien.

Variétés de la langue

Diatopique : localisation géographique. Ex: Canada, Mozambique, Belgique, Benin, Picardie, Congo, Normandie...

Diastratique : utilisation du technolecte ou sociolecte. Ex: sexe, âge, niveau d'études, profession, situation socio-économique...

Diaphasique : dépend de la personne à laquelle le locuteur s'adresse. Ex: lettre formelle dirigée à l'administration, texto SMS pour un rendez-vous...

Prestige linguistique pendant l'histoire du français

Variété haute et basse de la langue

Prestige linguistique :

- pas de corrélation avec les sociolectes
- relation avec les usages de la langue
- traverse différentes usages et dimensions

Bickerton : sociolinguiste

- mésolecte ou interlecte : variété intermédiaire
- basilecte
 - aucune héritage littéraire
 - fragmentation et variation dialectale
 - pas objet de codification
 - pas objet d'enseignement
 - (apprise "sur les genoux de la mère")
- acrolecte
 - plus belle
 - plus logique
 - mieux pour exprimer des idées importantes
 - héritage littéraire
 - objet de codification (grammaire, dictionnaire...)
 - objet d'enseignement

basse
langue de la conversation
langue de la littérature populaire

haute
prestigieuse
langue de l'administration
langue du culte
langue de la littérature sérieuse

Usages de la langue

Langue maternelle :

- forme orale
- aucune codification
- différente dans chaque noyau familial
- aucun prestige

Changement pour acquérir du prestige? Famille puissante

- en nombre de personnes
- en richesses

Ex: le poète Conon utilise des picardismes et la reine se moque de lui, pas parce qu'elle ne lui comprend pas mais parce qu'elle croit que sa façon de parler est supérieure ; alors la langue de la cour commence à devenir une norme.

Langue d'enseignement (début du XXe siècle en France)

quand une langue maternelle gagne du prestige...

- se codifie pour être comprise d'un nombre grandissant de personnes
- se standardise
- accède au statut de langue écrite
- se dote d'une littérature
- devient objet d'enseignement (avant c'étaient le latin et le grec)

(dans des conditions favorables elle peut devenir majoritaire)

Quand le protestantisme se développe en France, la langue vernaculaire est mise en place aux bases de l'enseignement ; mais ils ont été chassés par Louis XIV. Cette langue basilecte qu'utilisait la famille royale, devient majoritaire, gagne du prestige, des locuteurs... et devient acrolecte.

Langue officielle : au moment où une langue basilecte devient acrolecte, elle obtient suffisamment de prestige pour devenir langue de référence, alors langue officielle.

Au XVIe siècle François Ier, roi de France, décide de mettre les langues maternelles, tel comme le français, comme langues administratives avec le latin. Il utilise son pouvoir pour dévoiler l'Eglise catholique avec la politique linguistique, même si à l'époque le français n'était la langue que du 2% de la population du royaume.

- des mesures contre le latin
- protection d'écrivains
- soutien aux imprimeurs
- création du Collège de France
- création du Forcadet (mathématiques)
- création du Pierre de la Ramée (grammaire)